

# Sécheresse ##

*La commune attend vos dossiers*



Les habitants du village qui auraient subi des dégâts suite à la sécheresse (fissures, affaissement...) doivent contacter leurs assurances pour monter un dossier avec des photos à l'appui.

Ils sont aussi invités à se faire connaître en mairie et à déposer un double du dossier transmis à leur assurance.